



## Éditorial

par Silvie Delorme

# APPEL À LA RÉFLEXION!



Silvie Delorme, présidente

L'année 2003 sera marquée par la tenue du Sommet sur la société de l'information qui se tiendra à Genève en décembre 2003 et à Tunis en 2005. «Le sujet du Sommet n'est pas la technique mais l'avènement de la société mondialisée dans laquelle l'émancipation de l'être humain est en partie liée aux possibilités de communiquer et d'échanger des informations. Être interconnectés ne suffit pas à résoudre les problèmes fondamentaux du monde actuel. Le Sommet vise deux grands buts : l'adoption d'une Déclaration qui posera les grands principes éthiques et les règles de conduite pour mettre en place la société de l'information; un Plan d'action qui formulera les priorités opérationnelles et les

mesures concrètes qui devront être prises tant dans les pays du Sud que les pays du Nord pour que tous puissent bénéficier de manière équitable des nouvelles opportunités liées à la société de l'information.» ([www.geneva2003.org](http://www.geneva2003.org))

À titre de professionnels de l'information, quel est notre intérêt envers cet événement? Envers les enjeux qu'on se propose d'y traiter? Quelle réflexion avons-nous développée en regard des enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels du développement de la société d'information?

Notre positionnement à titre de professionnels et la reconnaissance de la profession ainsi que le positionnement de nos services d'information dépendent grandement de notre compréhension de cet environnement technologique dans lequel évoluent et se développent l'information, la création, la culture et l'économie mondiale. Il est essentiel, dans une optique stratégique, de comprendre comment et où se situe notre compétence.

Dans ce contexte, pouvons-nous expliquer à nos collègues, patrons et usagers les différentes problématiques que pose la société de l'information?

Comprenons-nous bien les implications et les difficultés d'application du droit d'auteur dans le domaine technologique? L'impact sur nos services d'information? Les implications d'une concentration de l'information aux mains de grandes entreprises de la technologie? La situation que vivent certaines bibliothèques suite à la vente de RoweCom nous fournit un bref aperçu de certaines de ces conséquences. L'importance de la fracture numérique qui marque le fossé entre les info-riches et les info-pauvres? L'état de pénétration des technologies de l'information dans les poches les plus défavorisées de nos sociétés ainsi que dans les pays en développement? La nécessité de la formation à la maîtrise de l'information pour les populations? Notre responsabilité quant à l'information des élus et de nos dirigeants?

Sommes-nous prêts et prêtes à relever ce défi? L'amélioration de la société dans laquelle nous évoluons,

*Suite page 2*

### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	2
Dossiers et nouvelles .....	4
À l'agenda .....	12

Poste publication 1472771  
ISSN 0843-140X





### En direct du Conseil d'administration

À l'automne 2002, dans les nouveaux locaux de la CBPQ,

le Conseil d'administration a tenu deux réunions, soit celle du 31 octobre et celle du 11 décembre. Lors de ces réunions, les membres du Conseil ont approuvé les propositions de deux professionnels, un en "veille", l'autre en communication.

La firme en communication choisie va élaborer un plan de communication pour la CBPQ ainsi qu'une nouvelle image visuelle, alors que le consultant en veille stratégique, pour sa part, développera, après consultation de plusieurs membres d'expérience de la profession, un projet de veille.

Raymonde Beaudry a été désignée

pour représenter la Corporation au comité de travail de la **Coalition des bibliothèques scolaires**.

Cette Coalition a pour but de redonner à la bibliothèque scolaire la place privilégiée qu'elle doit occuper à l'école. Elle a tenu sa première rencontre exploratoire le 29 octobre 2002 à laquelle ont participé les associations suivantes :

APSDS, Fédération des comités de parents, la CBPQ, la SODEC (Société de développement des entreprises culturelles), les CRSBP, les Bibliothèques publiques, la BNQ, la Fondation pour l'alphabétisation, l'Association des libraires, l'Association nationale des éditeurs de livres, les Éditions la courte échelle, COOPSCO, Communication-Jeunesse, l'Union des écrivains du Québec, la Société pour la promotion

de la science et de la technologie, l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française. L'Asted s'est aussi jointe à la Coalition.

Au cours de cette réunion, les participants ont fait un constat désastreux de la situation des bibliothèques scolaires et des mesures à prendre pour la contrer.

Suite à la 2e rencontre de travail, un énoncé de principe a été soumis au comité accompagné d'un plan d'action étalé sur 2 ans. C'est l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires qui assure la continuité des travaux par l'entremise de sa présidente Jocelyne Dion.

Précisons qu'un article intitulé : " Pour un plan d'action en faveur des bibliothèques scolaires en 2003 " a été

### Suite de l'éditorial

la promotion de valeurs telles la liberté, l'égalité, la justice sociale, le partage de la richesse et la paix, le développement économique repose sur le savoir, la connaissance, l'information, l'éducation. La défense des intérêts de la population quant au développement de bibliothèques scolaires adéquates (voir l'excellent article de Jocelyne Dion paru récemment dans *Le Devoir*); la promotion d'infrastructures idoines pour les bibliothèques publiques dans le cadre de leur mission tant culturelle, éducative que citoyenne; le développement de services d'information adaptés et efficaces dans l'entreprise privée; la mise sur pied de services de formation à la maîtrise de l'infor-

mation constituent des enjeux que nous nous devons tous et toutes de pouvoir défendre et argumenter.

Ce sont ces capacités à articuler une pensée, à développer une position claire de la place de nos services dans cette société de l'information qui nous permettrons d'atteindre le but ultime de notre travail: diffuser l'information et la connaissance qu'elle soit culturelle, scientifique, technique, économique, sociale ou politique.

Je vous invite donc chacun et chacune à vous arrêter. Quelques minutes par jour. Cesser de simplement produire. Arrêter pour lire un

article, discuter avec les collègues, susciter un débat, une discussion à la pause café. Je vous invite à apprendre ou réapprendre à développer une réflexion, à vous positionner en regard d'enjeux de plus en plus essentiels au développement de notre société et par conséquent de la profession.

C'est ce à quoi s'attardera également la Corporation au fil de l'année qui vient tant dans les activités qui vous seront offertes (journées de formation, congrès...) que dans les gestes et dossiers sur lesquels nous travaillons (lobbying, relations publiques, veille...).

Simplements'arrêter... pour réfléchir!

publié dans le quotidien Le Devoir du 10 janvier dernier sous la plume de Jocelyne Dion.

Suite à l'assemblée générale spéciale tenue le 18 octobre, le Conseil a recommandé de proposer l'adoption de la refonte du Code de déontologie et des Règlements de discipline des membres durant l'assemblée générale qui aura lieu le 23 mai prochain lors du congrès annuel au Manoir des Sables à Orford.

Les membres sont donc invités à consulter les documents qui leur ont été envoyés l'automne dernier afin de les revoir et, s'il y a lieu, de faire des recommandations, des ajouts ou des modifications. Ils sont encouragés à le faire dès maintenant ce qui accélèrera le processus de débat à l'assemblée générale.

Il n'est pas inutile de rappeler que le contexte dans lequel les professionnels exercent a grandement changé au fil des ans, notamment avec l'apparition du travailleur autonome et le manque d'encadrement de celui-ci.

Une demande d'examiner l'adhésion éventuelle de la CBPQ à l'IFLA (International Federation of Library Association) a été soumise au Conseil, qui doit évaluer la question tant du côté financier que du type d'adhésion.

L'Union des écrivains a envoyé copie d'une résolution adoptée par son Conseil d'administration, qui demande de contacter les principales associations liées aux bibliothèques afin que les livres québécois soient mis en valeur et soient facilement accessibles dans les bibliothèques publiques du Québec.

Le projet Cyberbibliothécaire piloté par le réseau éducation-médias a été soumis au CA pour appui et commentaires. Pascale Grenier, représentante étudiante à l'EBSI, va assumer le suivi de ce projet.

Il s'agit de créer un site web qui offrira des contenus d'information, un forum de télécollaboration, des ateliers de formation pour les bibliothécaires, un guide et du matériel promotionnel ainsi que des activités ludo-éducatives pour les jeunes sur l'utilisation sécuritaire des ressources Internet.

Il permettra d'accroître les connaissances des bibliothécaires francophones en matière d'utilisation sécuritaire et efficace de l'Internet et de créer avec eux des outils d'apprentissage.

Un cocktail a suivi la réunion du Conseil du 11 décembre, qui a réuni une vingtaine de membres. Chacun a pu en profiter pour visiter les nouveaux bureaux de la CBPQ.

### Congrès 2003

Le comité du congrès a déployé force et énergie pour bâtir le programme préliminaire qui est disponible sur le site de la CBPQ et qui a été envoyé aux membres et à un grand nombre d'associations. Le comité poursuit les rencontres et les échanges afin de finaliser les multiples facettes de l'événement notamment la soirée sociale.

Rappelons que le congrès se tiendra du 21 au 23 mai au Manoir des Sables à Orford.

Le 21 mai sera consacré à un séminaire sur les habiletés politiques. La date limite de réservation des chambres pour le congrès a été fixée au 21 mars. La visite virtuelle de cet hôtel enchanteur se trouve au site suivant : [www.manoirdessables.com](http://www.manoirdessables.com)

### Formation continue

Le programme hiver 2003 est accessible sur notre site : [www.cbpq.qc.ca](http://www.cbpq.qc.ca) et en version imprimée également. Il comporte un éventail d'activités qui sauront répondre aux besoins divers des professionnels de l'information. Une activité sur " Le coaching au quotidien " se tiendra à Québec le 14 mars.

#### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip  
Audrey Attia  
Michel Claveau  
Richard Coveney  
Roger Drouin (révision)  
Régine Horinstein  
Bernard Lemieux  
Sylvain Robichaud

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec  
353, rue Saint-Nicolas,  
Bureau 103  
Montréal (Québec)  
H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327  
Télécopieur: (514) 845-1618  
Courriel : [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca)  
Site Internet : [www.cbpq.qc.ca](http://www.cbpq.qc.ca)

Mise en page: Medgine Jean (CBPQ)

par Audrey Attia, Michel Claveau, Richard Coveney,  
Régine Horinstein et Bernard Lemieux



### Décès

Nos plus sincères condoléances à la famille de **Madame Arlette Joffe-Nicodème**, qui est décédée le 31 décembre 2002. Madame Joffe a été durant de longues années directrice générale des bibliothèques de l'Université de Montréal.

**L'Abbé Raymond Boucher**, l'un des pionniers des bibliothèques de collège et fondateur de la Centrale des bibliothèques est décédé le 13 novembre 2002 à La Pocatière. Il a contribué à la formation de nombreux bibliothécaires à titre de fondateur et de professeur d'une école d'été en bibliothéconomie.

Il a été bibliothécaire au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1964-1971.

Nos condoléances à la famille.

**Madame Monique Gaucher** est décédée le 25 janvier 2003. Elle était bibliothécaire au Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal. Elle était membre de la CBPQ depuis 1970.

Nos sincères condoléances à la famille.

### Départ à la retraite

**André Paul**, qui a passé 35 ans à la Bibliothèque nationale du Canada, a pris sa retraite en novembre dernier. Il travaillait à la Direction des acquisitions et services bibliographiques et a assumé divers postes de responsabilité durant sa carrière à la BNC. Membre de la CBPQ depuis 1970, il faisait partie du comité

organisateur du congrès de la CBPQ tenu à Hull en mai 2000. André Paul s'est impliqué dans de multiples dossiers à la Corporation. La CBPQ lui souhaite une agréable retraite.

### Félicitations à nos collègues pour leur nouveau poste de travail.

#### Félicitations à la présidente de la CBPQ

Depuis le 3 février, **Silvie Delorme** occupe le poste de directrice des bibliothèques de l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Elle continuera par ailleurs avec des collègues et partenaires à réaliser des mandats de consultation dans les champs d'expertise développés depuis bientôt 10 ans.

**Sonia Djevalikian** est chef de division à la bibliothèque municipale de Montréal Arrondissement de Kirkland.

**Christiane Côté** est depuis le 25 novembre 2002, chef de section, Service au public à la bibliothèque de l'Arrondissement de Saint-Laurent.

**Denise Prince** est responsable de la bibliothèque du Conservatoire de musique de Québec.

**Martin Dubois** a été nommé directeur du service à la clientèle chez Sirsi Canada.

**Marie-Johanne Sénécal** est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de l'Arrondissement Pierrefonds/Senneville

**Nathalie Léonard** est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de droit de l'Université d'Ottawa.

**Jacques Ammann** est bibliothécaire, Conversion Dewey à la Bibliothèque nationale du Québec.

**Chantale Bellemare** est bibliothécaire des services en français au service des bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Lise Chaillez** est chargée de projet pour le consortium des bibliothèques de santé à l'Université Laval.

**Josué Corvil** est archiviste à Météo Media

**Marilyne Côté** est SMTE au Cégep de Sorel-Tracy.

**Katayoon Crerar** est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de l'Arrondissement de Roxboro.

**Denis Faille** est analyste de contenu à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

**Marie-France Genest** est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies.

**Julie Gilbert** travaille aux Services documentaires multimédia (SDM)

**Marie-Agnès Guichard** est directrice-adjointe à la bibliothèque de l'Arrondissement Montréal-Nord.

**André Guillot** est pigiste chez Conceptis technologies Inc.

**Jimmy Légaré** est coordonnateur chez Sirsi Canada

**Jean-Marc Lynch** est directeur du réseau des bibliothèques au CRSBP de la Montérégie

**Nicole Nadeau** est responsable de la bibliothèque au ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

**Chantal Paquin** est responsable de la bibliothèque du secteur de Saint-Jérôme.

**Patrick Provencher** est directeur de la bibliothèque de Grand-Sault, Service des bibliothèques du Nouveau-Brunswick

**Diane Sauvé** est adjointe au directeur général à la direction des bibliothèques de l'université de Montréal

**Myriam Thibault** est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de l'Arrondissement de Pierrefonds.

**Aminata Keita** est documentaliste à la médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal.

**Isabelle Lizotte** est bibliothécaire-recherchiste chez Borden Ladner Gervais.

---

## La GBQ inspire le Mexique

La présidente de Conaculta, le conseil de la culture et des arts du Mexique, Sari Bermudez est venue étudier le projet de la GBQ au Québec, particulièrement au niveau du concours international d'architecture. Le Gouvernement mexicain s'apprête à construire une bibliothèque centrale à Mexico qui reliera les 6 500 bibliothèques municipales de l'ensemble du pays et, ce, avec un budget de 140 millions \$US.

100 millions sont destinés à la construction et les 40 supplémentaires, don de la Fondation Bill et Melinda Gates de Microsoft, vont servir à relier la centrale aux 6 500 bibliothèques. La bibliothèque devrait être parachevée en 2006.

Source : *Le Devoir*. (18-19 janvier 2003)

---

## Prolongation des heures d'ouverture

Les bibliothèques du Plateau Mont-Royal et du Mile End ont annoncé la prolongation des heures de service. Ainsi elles ouvriront désormais à 10h le samedi. En offrant plus d'heures, les bibliothèques répondent à une augmentation de la fréquentation et de la demande suite aux fusions municipales.

Source : *Le Devoir*. (23 janvier 2003)

---

## La Littérature à la Place des Arts

Une série de spectacles de lectures seront proposés jusqu'au printemps au Studio-Théâtre Stella Artois de la Place des Arts. Au programme, on trouvera des hommages, de la poésie, des contes. Le premier spectacle, le 29 janvier, est consacré aux Éditions du Noroît et aux Écrits des Forges (lecture de poèmes) et le dernier, le 14 mai, sera consacré au thème de l'enfance, qui réunira des écrivains d'ici et d'ailleurs.

---

## Nouveau bulletin électronique

La Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST) et ses partenaires annoncent le premier numéro du bulletin électronique consacré au réseau des Innovateurs à l'école et à la bibliothèque, les *Innouvelles* au : <http://www.spst.org/innouvelles/index.html>

---

## Assises nationales pour l'éducation à l'information

“ L'éducation à l'information et à la documentation, clef pour la réussite de la maternelle à l'université ” tel est le titre de cette rencontre qui aura lieu en France les 11 et 12 mars prochain à Paris. Partout on constate que la prise en charge de la formation à l'information n'est toujours pas reconnue comme une nécessité et que malgré l'en-gagement des professionnels, ces formations ne sont pas inscrites comme des priorités dans les réformes de l'éducation particulièrement auprès des enseignants. Pour plus d'information pour participer à ce débat public ou présenter un texte, on peut consulter le programme à :

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-prog.htm>

---

## Site pour les professionnels de l'information et de la documentation

Sur le site <http://www.accart.nom.fr> dédié aux professionnels de l'information, on trouve l'intégralité de dix ans de travaux et de recherches en sciences de l'information. Ce site se veut un outil supplémentaire de communication où on retrouve des articles de réflexion sur des thèmes tels que la documentation internationale, les réseaux de l'information, etc. Pour les étudiants et enseignants, des cours ont été mis en ligne, des liens sont aussi intégrés vers d'autres professionnels.

---

## Concentration des médias et de l'édition- incidences sur le rôle des bibliothèques

Le Monde diplomatique de janvier a consacré un article sur les aspects pervers de la concentration des maisons d'édition sur la liberté d'expression et d'accès à une variété de contenus. Dans le volume 48 #6 2002 de la revue *Feliciter*, de la Canadian Library Association, un article traitait du même sujet mais avec l'accent mis sur la concentration des médias avec le même constat : le danger de la réduction de la variété d'information accessible.

Du côté de l'édition, on assiste à un phénomène mondial du regroupement du nombre de maisons d'éditions avec pour conséquence que *des titres disparaissent dumarché non pas parce que " le consommateur " ne les apprécie pas, mais parce que le contrôle de la diffusion donne un pouvoir exorbitant sur la vie d'un livre. Le consommateur se croit libre d'acheter le livre de son choix, mais il ne choisit que parmi ceux qu'il trouve en librairie ou dont les médias ont parlé. L'hyperconcentration qui conduit à l'uniformisation des livres, filtre aussi l'expression des idées.*

Or les bibliothèques ont pour responsabilité de développer des collections dites équilibrées dans le choix et la variété de titres, or avec les restrictions mentionnées plus haut, n'est-il pas du ressort de celles-ci de se mobiliser pour offrir une information plus équilibrée qui mette aussi l'accent sur les enjeux sociaux plutôt que de refléter simplement le

pouvoir prépondérant des maisons d'édition et des médias.

Premiers sacrifiés : les petites maisons d'édition ainsi que les écrits fondamentaux pour le débat public, la création littéraire et la recherche scientifique.

Les bibliothèques et surtout les professionnels qui les dirigent doivent manifester une volonté déterminée à fournir l'accès à des ressources alternatives dans le but d'éclairer les " consommateurs" ou lecteurs aux divers enjeux de la société et créer un lieu de débat. C'est une voie à emprunter qui permettra, tout comme les divers groupes de pression présents dans la société, à accentuer le pouvoir des bibliothèques et leur rôle déterminant dans le façonnement de la pensée des citoyens.

---

## La liberté de pensée menacée aux États-Unis

Selon un article paru le 24 janvier dans *Le Devoir*, le représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour la liberté d'expression, a critiqué la surveillance exercée sur les lecteurs et les acheteurs de livres par le FBI et le Service d'immigration.. Ceux-ci en effet consultent en secret les registres de bibliothèques, les abonnements aux journaux et les registres de vente des libraires, comportement banalisé par le Patriot Act, loi adoptée en 2001 pour renforcer la sécurité intérieure. Les associations de libraires et de bibliothécaires d'universités américains ont exprimé leurs protestations.

---

## Congrès 2002 – cassettes VHS- précision

Dans le dernier numéro de *Corpo-Clip*, nous avons annoncé la liste des conférences pour lesquelles une cassette VHS pouvait être commandée à la CBPQ. Nous tenons à préciser que le **coût unitaire de la cassette** est de 20\$+ taxes incluant frais de poste et manutention.

---

## Les problèmes financiers de RoweCom sèment des inquiétudes dans le monde des bibliothèques

Le 20 décembre dernier RoweCom, une filiale de Divine, mettait fin à ses activités. Les abonnements et les paiements faits par les bibliothèques à RoweCom n'ayant pas été transmis aux éditeurs, cette situation a créé un chaos considérable parmi les bibliothèques et les éditeurs. *Information Today* estimait les pertes potentielles en abonnement de l'ordre de 33M \$ à 80M \$. Depuis, un comité ad hoc des crédateurs a été formé pour "enquêter et analyser les opérations et conditions financières de RoweCom et de sa corporation parent, Divine, initier des négociations avec les deux entités et prendre les actions que le comité déterminera dans le meilleur intérêt de ses constituantes". Ce comité est composé de cinq bibliothécaires et de cinq éditeurs. Il a retenu les services de la firme Jones Day pour obtenir des conseils légaux et comme conseiller financier *PrincewaterhouseCoopers*.

À la mi-janvier, les crédateurs n'ont aucune garantie s'ils recevront leur argent ou si les abonnements seront

réalisés. Divine pourrait forcer RoweCom à déclarer faillite en ne garantissant pas son financement. RoweCom/Faxon n'ont pas été intégré à l'intérieur de la compagnie mère Divine sous la division des Services d'information. Ils ont gardé leurs propres identités. Divine prend ses distances par rapport à RoweCom alors que la crise financière surgit. Pourra-t-elle légalement et éthiquement séparer ses obligations financières vis-à-vis de sa filiale ?

Des rumeurs prédisent la faillite imminente de RoweCom alors que d'autres prétendent qu'une entente pourrait survenir avec Swets Blackwell. Une chose est sûre. Sa faillite dévastera les créditeurs. Son impact sur les petites et moyennes bibliothèques et les petits éditeurs sera catastrophique. RoweCom rencontrera les 14 et 15 janvier prochain des représentants du comité des créditeurs et de Divine.

Les bibliothèques SUNY à Buffalo ont déjà entamé des poursuites contre RoweCom (et ses alias) dans l'État de New York. La valeur des abonnements payés était de 1,3M \$ et la poursuite est de l'ordre de 50M \$ en dommages et intérêts. Début janvier, Divine acceptait d'accorder une somme de 500,000 \$ à ces bibliothèques. Elle a jusqu'au 29 janvier pour les payer. La cause est encore pendante. Divine a confirmé qu'elle a reçu une autre mise en demeure d'un créditeur provenant de l'État de New York. Les autres bibliothèques considèrent sérieusement cette alternative. Les bibliothécaires devraient négocier

avec les vendeurs un modèle contractuel différent pour payer les abonnements aux périodiques.

*Sources: Hane, Paula J. RoweCom and divine Negotiate with Creditors and Potentials Buyers. Information Today, (January 13, 2003) ; Librairies Calculate Fallout From divine/RoweCom/Faxon Failure. Library Journal. (January 13, 2003)*

---

### **Projet pilote : Privilège d'emprunt direct dans les différentes bibliothèques québécoises aux étudiants de premier cycle**

Un projet pilote issu du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ est à l'essai dans les bibliothèques universitaires québécoises depuis le début de la nouvelle année.

Il accorde aux "étudiants de premier cycle des établissements universitaires québécois le privilège d'emprunt direct d'au plus trois (3) documents normalement prêtés par une bibliothèque à ses usagers pour une période de quatorze (14) jours, sans possibilité de renouvellement". Autant les étudiants à temps complet que ceux inscrits à temps partiel dans un programme régulier peuvent se prévaloir de ces modalités.

Le projet s'étendra jusqu'au 30 septembre 2003. Après évaluation des résultats, l'entente pourra être poursuivie et même élargie. Les procédés relatifs à l'application de l'entente sont disponibles aux adresses suivantes : [http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/proemprec/procedures\\_1ercycle.htm](http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/proemprec/procedures_1ercycle.htm) (en français)

[http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/proemprec/procedures\\_under.htm](http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/proemprec/procedures_under.htm) (en anglais)

Source : Communiqué de la CREPUQ.

---

### **Les bibliothèques publiques doivent créer une valeur publique tout en se renouvelant**

Les bibliothèques publiques sont financées parce qu'elles contribuent à l'apprentissage des individus et que cela bénéficie à l'ensemble de la société. Si elles veulent recevoir du financement, elles doivent ajouter une valeur publique en retour. Les bibliothèques offrent une panoplie de services (les heures du conte, la référence spécialisée aux gens d'affaire, la formation à Internet, etc.), chacun de ces produits et services doit être soumis au test d'évaluation de sa valeur publique.

Comment pouvons-nous déterminer si un service ou un produit crée une valeur publique ? Mark Moore (1) identifie un "triangle stratégique" qui nous aide à conceptualiser cette valeur. On doit déterminer pour chaque service ou produit : 1) sa valeur sociale ; 2) s'il est supporté politiquement et légalement et 3) s'il est faisable administrativement et opérationnellement.

1) Comment déterminer la valeur sociale d'un projet ? Évidemment, les coûts des ressources mobilisées ne doivent pas excéder les bénéfices socialement escomptés. On peut adopter un encadrement définissant les buts et les objectifs du projet pour faciliter sa gestion. Un programme d'évaluation et les analyses

économiques sont d'autres outils qu'on peut utiliser. Les enquêtes de satisfaction des utilisateurs du service peuvent également contribuer à l'évaluation du projet.

2) Le support politique et légal a une dimension à long et à court terme. Le long terme est déterminé par l'encadrement légal existant. À court terme, une bibliothèque peut orienter le développement d'une partie de ses services en conformité avec les préoccupations des dirigeants politiques, augmentant ainsi ses chances d'accroître ses sources de financements.

3) La faisabilité administrative et opérationnelle dépend des résultats obtenus. Le fait que la bibliothèque n'ait pas les ressources pour mettre en place un service ayant une valeur publique ne doit pas l'arrêter. Au contraire, dans ce cas, elle doit acquérir les ressources en collaborant avec d'autres institutions, en engageant le personnel compétent ou en sécurisant le projet avec des donateurs.

Le gestionnaire est au cœur du triangle, étant aux aguets pour développer de nouvelles valeurs publiques, favorisant le support politique et légal, et mettant tout en œuvre les capacités organisationnelles. Il doit toujours viser à combler les lacunes qui apparaissent entre ces trois éléments.

Comment le gestionnaire peut-il approfondir la valeur publique de sa bibliothèque ? Premièrement, il doit examiner chacun des services et se questionner sur leur pertinence. Qui les utilise ? Quelle différence apportent-ils dans la vie des gens ?

Quelles ressources humaines et financières sont nécessaires ? Quelles sont leurs coûts ? Deuxièmement, il doit identifier la faisabilité du projet et la valeur ajoutée qu'il apporte aux services existants. Troisièmement, il doit écouter systématiquement les dirigeants politiques et les citoyens afin de bien comprendre leurs agendas et leurs besoins. La consultation de petits groupes (focus groups) et les enquêtes en marketing fournissent des informations utiles à cette fin. Finalement, la dernière étape est d'identifier les aspects faibles du triangle qui affectera notre perception des valeurs et de rapidement se réaligner.

(1) Une bonne partie de l'argumentation développée dans ce texte provient du livre publié par Mark H. Moore : *Creating Public Value : Strategic Management in Government*. (Harvard University, 1995).

*Source : Rodger, Eleanor Jo. Value and Vision : Public libraries must create public value through renewal and reinvention. American Libraries. (November 2002) p. 50-54.*

---

### **Mettre ses services en valeur en empruntant la technique des "acheteurs anonymes"**

Beaucoup d'entreprises utilisent la technique des "acheteurs anonymes" pour évaluer leur service à la clientèle. Cette technique est rarement appliquée dans les bibliothèques publiques et les agences gouvernementales pour évaluer la qualité de la prestation de services offerte aux utilisateurs. La Arapahoe Library District à Englewood, Colorado (un réseau de huit bibliothèques) a tenté l'expérience.

L'enquête par "acheteurs anonymes" a été l'une des techniques utilisées lors de l'évaluation de leurs services en combinaison avec d'autres comme la rencontre de petits groupes (focus groups) et les études de marché. Il considérait important de comparer leur perception des services offerts à celle de leurs usagers. Ils ont donc engagé une firme de consultants expérimentés pour faire l'enquête par "acheteurs anonymes".

Une équipe de deux acheteurs a visité toutes les bibliothèques. Pour assurer la qualité et l'équité de l'enquête, tout le personnel a été évalué de la réceptionniste au directeur. Le personnel a été avisé que des personnes anonymes viendraient les évaluer pendant la durée de l'enquête. Cependant personne n'a su que l'enquête durait six semaines. Les évaluateurs approchaient le personnel comme un usager avec des questions typiques. Aucune question n'était piégée. Ils évaluaient des comportements normaux requis tous les jours. Six aspects étaient évalués : 1. Impressions initiales ; 2. Service à la clientèle ; 3. Service téléphonique à la clientèle ; 4. Processus de circulation ; 5. Aménagement physique des lieux ; 6. Apparence et attitude du personnel. Un rapport en deux parties fut remis. La première partie donnait une vue générale et exposait les principales observations, la seconde faisait des recommandations concernant les communications, les lieux physiques, la sécurité et les comportements observés chez le personnel dans plusieurs des bibliothèques. Les résultats étaient disponibles par bibliothèque.

Chacune des recommandations pour

changer ou améliorer les divers aspects des services a servi à stimuler la discussion. Les gestionnaires ont utilisé cette information pour féliciter le personnel pour son excellent travail et pour développer un programme de formation mieux adapté. Les résultats de l'enquête ont permis d'établir des critères de comparaison pour chacun des éléments évalués pour de future étude. Ils ont servi également à rédiger des normes de prestations de services, qui ont été communiqué au cours d'une série de rencontres à tout le personnel de la bibliothèque. L'expérience leur a permis d'évaluer chaque niveau de leur organisation à travers les yeux de leurs utilisateurs. La bibliothèque prévoit réutiliser cette technique à tous les deux ou trois ans.

*Source : Burkinabé, Marlu et Diane E. Virbick. Through the eyes of a secret shopper : Enhance service by borrowing a popular business technique. Américains Librairies. (November 2002), pp. 56-57.*

---

## **Pourquoi des bibliothécaires ?**

Récemment l'Orlando Sentinel et l'Orlando Weekly, deux journaux de Floride, ont demandé à monsieur Freedman, président de l'ALA, lors d'un interview, son opinion à propos de la bibliothèque publique du comté d'Orange, qui désire remplacer des bibliothécaires par des non-professionnels pour "montrer aux usagers comment utiliser Internet". C'était la troisième fois qu'il était confronté à la volonté de déprofessionnalisation. Pourquoi est-ce qu'une mère de famille qui élève ses enfants ne pourrait-elle pas faire le travail d'un bibliothécaire dans une bibliothèque jeune ? Nous avons

besoin d'un bibliothécaire parce qu'il sait comment aider dans leurs recherches d'information autant l'enfant que le parent. Il connaît les sites appropriés sur Internet pour chacun. Il maintient des relations de travail avec les enseignants des écoles du quartier. Il a une connaissance des publications disponibles sur le marché. De plus, il doit avoir les compétences pour mener à bien une entrevue de référence afin d'identifier les besoins de l'utilisateur et d'y répondre.

À propos d'Internet, il est reconnu qu'une simple recherche avec un outil comme Google peut générer des centaines de résultats. Les bibliothécaires aident les usagers à évaluer et à choisir l'information pertinente. Ils assurent le succès de la recherche à l'utilisateur en déterminant les mots clés de la recherche. Depuis qu'il a un déclin de l'économie et que la bulle des points "Com" a éclaté, les bibliothèques publiques ont connu une augmentation de leur fréquentation. À une conférence en novembre dernier qui portait sur le "e-book" à Washington, un éditeur a prédit la disparition de la bibliothèque publique à cause de la publication électronique.

Une partie de la réponse de monsieur Freedman a été : "La bibliothèque virtuelle est partie. La bibliothèque publique est toujours là."

*Source : Freedman, Maurice J. Why librarians ? American Librairies. (October 2002), p. 7.*

---

## **Dix bonnes raisons pour devenir un bibliothécaire**

La bibliothéconomie a beaucoup à offrir et je crois que nous devrions

promouvoir notre profession. À cette fin, je vous présente mes dix bonnes raisons pour devenir bibliothécaire.

- 1) Toujours changé et se renouvelé. J'ai travaillé dans des bibliothèques scolaires, publique et collégiale dans trois États différents, aux services techniques, publiques et dans l'enseignement. Il n'y a pas une journée qui passe sans que j'apprenne quelque chose de nouveau.
- 2) Le romantisme. J'ai marié un bibliothécaire. Mon cas est extrême. Mais les bibliothèques sont des endroits merveilleux pour rencontrer des collègues intéressants, découvrir des livres et de nouvelles ressources.
- 3) Développer son sens pratique. J'ai découvert l'importance du développement de collections, des libertés intellectuelles et d'un accès pour tous aux ressources. J'ai appris à localiser l'information et à m'en servir pour aider les usagers.
- 4) Les grandes conférences. Je considère que les conférences annuelles de l'ALA comme nécessaire à mon bien-être mental. Mon mari participe aux conférences internationales de la Fédération. Cela nous a conduit à Nairobi, Tokyo, la Havane et ailleurs.
- 5) Les vacances. Les bibliothécaires jouissent d'un régime libéral de vacances. J'ai droit à six semaines de vacances.
- 6) Un travail stimulant. Vous travaillez avec les gens, avec la technologie qui se transforme et il y toujours de nouvelles ressources. Vous avez des douzaines de choses différentes à faire chaque jour.
- 7) Cela subvient à mes obligations. Cela m'a permis de payer mon loyer, d'avoir un bon niveau de vie tout en pouvant travailler dans différents domaines et de m'adapter aux changements.
- 8) Bonnes conditions

de travail. J'ai travaillé dans les manufactures où je devais me tenir debout toute la journée, dans des cuisines où je sentais la purée de pois en revenant à la maison. En bibliothèque, vous être au propre, au sec, au chaud et vous travaillé avec des gens qui sont généralement heureux d'être là. 9) Des collègues gentils. J'aime les bibliothécaires. Ils sont intelligents et cultivés. Ils lisent beaucoup et portent en eux une panoplie d'expériences. Cela crée une diversité intellectuelle intéressante. 10) Un noble but. Les bibliothécaires supportent la liberté de lire. Nous sommes les champions du droit à l'accès à l'information pour tous, sans discrimination basée sur la race, la croyance, la religion ou le statut économique.

*Source : Spear, Martha J. The top 10 reasons to be a librarian (with apologies to David Letterman). American Libraries. (October 2002), pp. 54-55.*

---

### **La formation documentaire dans les bibliothèques collégiales**

Monsieur Marquis a présenté à l'occasion des deux colloques (celui de RESDOC pour les bibliothèques collégiales et la CREPUQ pour les bibliothèques universitaires) les résultats d'une étude qu'il a réalisée sur la formation documentaire dans les bibliothèques collégiales. Le rapport présente un état de la question, un survol des approches retenues depuis 1978 et actualise les données par une vaste enquête menée auprès de quarante-quatre (44) bibliothèques collégiales. Si cette enquête vous intéresse, les

résultats sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/sondage2002/>

On y trouve le questionnaire, une synthèse des résultats, un article plus élaboré et une présentation en format Powerpoint.

*Source : Marquis, Daniel. La formation documentaire dans les bibliothèques collégiales.*

---

### **Un bibliothécaire d'Enron tout nu**

L'un des cinq employés d'Enron dont la photo fut publiée dans Playgirl d'octobre 2002 était Ron Williams, 35 ans, qui était bibliothécaire. Maintenant il travaille pour quatre bibliothèques. Le 18 septembre dernier, il déclarait au Houston Chronicle que son "apparence physique était la seule chose sur laquelle il pouvait exercer son contrôle jusqu'à un certain degré". L'éditrice en chef de Playgirl, Michele Zipp, a déclaré que les hommes sont payés entre 5 000\$ à 15 000\$.

*Source : Enron Librarian in the Buff. American Libraries. (December 2002), p. 28.*

---

### **Jean-Paul Plante nommé à l'ICIST**

L'ICIST développe des produits et services de veille technique concurrentielle pour appuyer l'innovation au Canada. Le nouveau coordonnateur, Jean-Paul Plante, auparavant au Centre de recherche industrielle du Québec, a à cœur d'appuyer les entreprises canadiennes. Il espère sensibiliser les entrepreneurs

canadiens aux bénéfiques des activités de veille mais aussi contribuer à rendre autonomes les PME les plus novatrices.

*«L'ICIST présente les nouveaux produits d'aide à l'innovation», Actualités ICIST, vol. 18, no 3, (automne 2002), p. 2.*

---

### **Google News**

Une première revue de presse automatisée a vu le jour sur Internet : il s'agit de Google News. Il s'agit d'un "journal" rafraîchi toutes les 15 minutes, qui reprend des articles provenant de plus de 4 000 publications électroniques, toutes anglophones pour l'instant. Les articles sont classés en 7 catégories : le monde, les États-Unis, l'économie, les sciences et la technologie, le sport, le showbiz, la santé. Google News est entièrement réalisé à l'aide d'un programme informatique. Aucun humain n'intervient dans la sélection des articles, qui sont organisés et triés à l'aide d'un algorithme sophistiqué. Google News Beta, donc en développement, peut être consulté à l'adresse [news.google.com](http://news.google.com).

*Source : Cauchon, Paul. «La revue de presse des robots», Le Devoir, 30 septembre 2002, p. B7*

---

### **Les indispensables du Web**

Pour se rendre rapidement aux meilleurs sites d'information de la toile, il vaut la peine de consulter la Bibliothèque de l'Agence Science-Presse. C'est un répertoire de plus de 8 000 sites commentés et classés selon un système de

classification inspiré de Dewey : [www.sciencepresse.qc.ca/repertoires.html](http://www.sciencepresse.qc.ca/repertoires.html)

Source : Communiqué, Agence Science-Presse. (novembre 2002).

---

## Fin du «tout gratuit» ?

L'auteur observe que le modèle d'affaires sur le Web est train de changer. Par exemple, des services Internet qui étaient jusque-là gratuits ont commencé à adopter un système de tarification, tandis que d'autres ont décidé de valoriser leurs abonnés actuels en leur offrant des services à valeur ajoutée. Selon un stratège Internet de la firme VDL2, Philippe Le Roux, après l'Internet communautaire et l'Internet fantasmagorique, on se prépare maintenant à entrer dans un Internet plus réaliste. Des services gratuits auront toujours leur place sur Internet, mais les services à valeur ajoutée, et donc payant, seront la norme dans un futur proche pour les sites et les services qui voudront survivre et atteindre la rentabilité.

Source : Dumas, Michel. «La fin d'Internet gratuit ?», *Le Devoir*, (30 septembre).

---

## Open Source Software

Le milieu des bibliothèques devrait-il suivre le mouvement *Open Source Software* ? Cette approche de la conception de logiciel au code ouvert progresse peu à peu dans le monde des bibliothèques. Afin de comprendre les enjeux de ce mouvement, l'auteur explique les origines et le fonctionnement du *Open Source Software*. Il ne s'agit pas d'une mode passagère, mais plutôt d'un courant fondamental

qui répond à des besoins économique, culturel, éthique et politique. Le mouvement *Open Source Software* est au cœur de la lutte pour le contrôle de l'information dans la société moderne. On pourra aussi consulter la bibliographie *Open Source Software and Libraries Bibliography* à l'adresse :

[www2.vuw.ac.nz/staff/brenda\\_chawner/biblio.html](http://www2.vuw.ac.nz/staff/brenda_chawner/biblio.html)

Dorman, David. «Open Source Software and the Intellectual Commons», *American Libraries*. (December 2002), pp. 51-54.

---

## Référence

Le partage et la collaboration sont des qualités inhérentes aux bibliothécaires. Ensemble, nous avons élaboré un immense système de contrôle bibliographique utilisé pour cataloguer près de 50 millions de livres. Nous avons aussi développé un vaste réseau de prêt entre bibliothèques pour le partage de millions de documents chaque année. Certains se sont aussi tournés vers des projets de développement des collections en collaboration afin d'étirer les budgets réduits d'achat de matériel. Naturellement, la collaboration a aussi ses côtés négatifs : le catalogage partagé a fait perdre leur travail à des milliers de catalogueurs indépendants. Et la participation à des projets conjoints peut s'avérer plus lourde que de réaliser soi-même le travail. Et puis, n'oublions pas que collaboration égale compromis. Devrait-on emprunter la même voie avec les réseaux de service de référence ? Le problème, pour l'auteur, c'est que la collaboration se fera toujours dans le même sens : les bibliothèques " sans-

ressources" qui transmettront leurs questions aux bibliothèques bien pourvues en ressources et personnel.

Coffman, Steve. «What's wrong with collaborative digital reference?», *American Libraries*. (December 2002), pp. 56-58.

---

## Kahnawake a besoin d'une bibliothèque

Shawenniio Barnes, jeune fille de la réserve mohawk de Kahnawake, a lancé une collecte de livres parrainée par le service anglais de Radio-Canada et a ainsi récolté quelque 15 000 volumes venus de partout dans le monde. La bibliothèque temporaire envisagée, organisée par une équipe de bénévoles et soutenue par des dons des commerçants de la réserve, sera située dans le sous-sol de l'église de Kahnawake et pourra contenir jusqu'à 3 000 volumes. C'est cependant au conseil de bande de décider de la création d'une bibliothèque permanente.

Source : "Kahnawake a besoin d'une bibliothèque", *Le Devoir* (7 janvier 2003), p. A3

---

## Remise des Prix d'excellence en bibliothéconomie : deux étudiantes honorées

Lors du congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, M. Yvon-André Lacroix, directeur général de la diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), a remis le prix BNQ-Marie-Claude-Daveluy à Véronique Marcotte, étudiante de 2<sup>e</sup> année de maîtrise à l'École de bibliothéconomie

et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal et le prix BNQ-McGill à Meredith Chatman, étudiante au programme de maîtrise du Graduate School of Library and Information Studies (GSLIS) de l'Université McGill. Le sujet des Prix d'excellence BNQ 2002 était les rôles et les priorités de la nouvelle BNQ à l'égard des bibliothèques publiques du Québec et étaient assortis d'une bourse de 5 000\$ chacun.

Monsieur Lacroix a également annoncé la création pour l'an prochain d'un prix de niveau collégial accompagné d'une bourse de 2 000\$. La BNQ entend ainsi encourager la formation en bibliothéconomie, tant au niveau universitaire que collégial, ainsi que la recherche et la promotion de cette discipline.

*Source : Communiqué de presse, Bibliothèque nationale du Québec, Mont-Temblant (7 novembre 2002)*

---

### Montréal tourne la page sur son Bibliobus

L'abandon du Bibliobus par l'administration Tremblay a été vivement critiqué par le chef de l'opposition de la Ville de Montréal, M. Pierre Bourque, qui a rappelé l'engagement pris par la Ville de ne pas toucher les services à la population. Rappelons que le Bibliobus dessert 16 points de service chaque quinzaine et transporte quelque 6 000 documents choisis parmi une collection de 30 000 ouvrages.

L'administration de la Ville justifie sa décision par l'importante baisse de popularité du service (l'achalandage

du Bibliobus a baissé de 43% en trois ans), l'amélioration de l'offre de service dans les bibliothèques (les trois plus grands utilisateurs étaient Parc-Extension, Rivière-des-Prairies et Saint-Michel, mais l'ouverture de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies en 1998 et celle prévue pour l'an prochain de Parc-Extension ont incité la Ville à revoir le service) et la possibilité de faire des économies (chaque prêt du Bibliobus coûte environ 10\$ contre 2\$ dans une bibliothèque de quartier, l'économie récurrente est évaluée à quelques 286 000\$). Plusieurs possibilités d'utilisations futures du Bibliobus sont à l'étude, notamment son utilisation ponctuelle lors de fermeture temporaire de bibliothèques de quartier par exemple.

*Source : Cardinal, François. "Montréal tourne la page sur son Bibliobus", Le Devoir (5 décembre 2002), p. A3*

---

### Livres en ligne pour internautes en herbe

La Bibliothèque numérique internationale pour enfants, lancée fin novembre 2002 aux États-Unis, est un projet de l'Internet Archive de San Francisco et de l'Université du Maryland. L'objectif est de proposer en ligne et gratuitement des ouvrages de littérature jeunesse de tous les continents, explique Jane White, directrice du projet. On compte actuellement 200 livres dont plus de la moitié en anglais. Une vingtaine d'autres langues sont également présentes dans la collection (quatre titres sont en français). Dans cinq ans, il est prévu de diffuser 10 000 ouvrages destinés aux enfants de 3 à 13 ans.

Des classifications originales ont été mises en place par des enfants et des chercheurs du Human-Computer Interaction Lab de l'Université du Maryland. On peut ainsi rechercher dans le catalogue par couleur, continent, type de personnage ou sentiment. L'interface développée est également très visuelle et propose plusieurs modes de lecture. Ayant obtenu des subventions s'élevant à 4,4 millions de dollars sur cinq ans, les chercheurs de l'université vont également analyser l'usage que font les enfants de la bibliothèque et notamment la question de la lecture à l'écran.

Plus de 50% des livres de la bibliothèque numérique sont libres de droits, tandis que les autres ont été prêtés par des auteurs, des illustrateurs et des maisons d'édition pour un an mais restent sous Copyright. On note une forte collaboration avec des bibliothèques nationales et instituts culturels qui ont proposé des sélections de livres numérisés par la suite par l'Internet Archive. La Croatie, Singapour, l'Égypte et la Nouvelle-Zélande ont participé au projet, ainsi que la Bibliothèque du Congrès des États-Unis et la Bibliothèque nationale de France.

Adresse : [www.icdlbooks.org](http://www.icdlbooks.org) (accès haute vitesse requis).

*Source : Dussuel, Chantal. "Livres en ligne pour internautes en herbe : les enfants ont réduit au surf de pages en pages des internautes. Pour certains pédagogues, la littérature classique, réputée plus difficile, reste un véhicule essentiel de valeurs et peut devenir un atout pour la vie professionnelle. Il s'agit donc de faire évoluer la perception par les élèves des œuvres littéraires."*

Des études plus récentes affichent un bilan plus nuancé que dans les années 80 : les adolescents lisent toujours mais la lecture n'est pas une priorité dans leurs activités. Ils distinguent également la " lecture plaisir " de la " lecture travail ". Pour certains, cela traduit la profonde transformation du rapport à la culture. Les valeurs classiques de la culture (littérature, arts, philosophie) sont aujourd'hui en concurrence avec les savoirs technologiques et scientifiques. Également, la mondialisation des références et le culte de la performance modifient notre rapport à la culture. Le livre s'est banalisé, il est devenu page virtuelle : il est normal que nos habitudes de lecture changent ! Cela n'implique pas pour autant la fin des lecteurs.

Si lire est un atout essentiel pour mieux affronter la vie, il n'est pourtant pas souhaitable de créer des lecteurs de livres identiques et ayant les mêmes références. Par ailleurs, l'acte de lire n'a pas attendu la page écrite pour exister car il est profondément ancré dans l'humain. La lecture est avant tout " l'art de déchiffrer et traduire des signes " et n'est pas limité au support écrit. C'est dans chaque cas le lecteur qui accorde une signification. " Lire, presque qu'autant que respirer, est notre fonction essentielle ".

*Source : G., J. " La lecture : carence des jeunes ? problème de société ? ", Lectures, no 128, (novembre-décembre 2002), p. 23-27.*

---

## Nouveaux guides d'utilisation de logiciels

La maison d'édition montréalaise Complétif publiait récemment deux guides pratiques d'utilisation de logiciels québécois. Le premier porte sur WebExpert 5, un logiciel de conception de sites Web. Intitulé " Développer avec WebExpert 5 ", il est vendu au prix de 32,95\$. Le second concerne le méta-moteur de recherche de type Internet Copernic. Ayant pour titre " Copernic : de la gestion des recherches aux activités de veille ", il coûte 24,95\$.

Ces guides pratiques accompagnent l'utilisateur pas à pas dans sa découverte et son apprentissage de logiciels complexes. Ils sont aussi des outils d'accompagnement pour le formateur. La matière est organisée selon une logique de réalisation de tâches et on y trouve de nombreuses copies d'écran. Ces ouvrages disposent également de solides index.

---

## Premier poète officiel du Canada

Le Canada a nommé son tout premier poète officiel en la personne de Georges Bowering, originaire de la Colombie-Britannique. Il a été préféré à 34 autres candidats ayant brigué le poste de versificateur. Le poète officiel sera considéré comme un membre temporaire de la Bibliothèque du Parlement et recevra une allocation annuelle imposable de 12 000\$. Il aura aussi droit à des frais de déplacement et à une allocation de subsistance de 10 000\$ au maximum. Il conservera ses droits

d'auteur. La fonction de versificateur officiel est apparue en Grande-Bretagne au XVIIe siècle et plusieurs pays du Commonwealth, ainsi que les États-Unis, la poursuivent.

*Source : Le Devoir. (7 octobre et 12 novembre 2002)*

---

## Nouvelle subvention à Notre mémoire en ligne

Le ministère du Patrimoine canadien, par le biais du Programme de culture canadienne en ligne (PCCE), accordait récemment une subvention de 312 500\$ pour le projet *Le Canada en devenir* de l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH). Le site de ressources éducatives *Le Canada en devenir* s'adresse aux universitaires, aux chercheurs et à la population en général afin de les aider à utiliser la base de données *Notre mémoire en ligne*. Ces outils pédagogiques et interprétatifs, qui comprennent des élaborations de thèses, des plans de leçons, des calendriers, des cartes et autres matériaux visuels, situent dans leur contexte les sources primaires et approfondissent leur utilisation. Pour plus d'informations sur *Notre mémoire en ligne*, consultez le site Web : [www.canadiana.org](http://www.canadiana.org)

---

## Don de 20 millions pour une bibliothèque universitaire

Un riche citoyen de la Colombie-Britannique ayant fait fortune dans l'industrie du bois d'œuvre vient de faire un don de 20 millions à l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) afin de construire

une bibliothèque à la fine pointe de la technologie. Le don de M. Barber a été triplé par un don de 30 millions de UBC et de 10 millions du gouvernement provincial, pour un total de 60 millions. Le don de M. Barber a été motivé par le désir de faciliter les moyens d'apprentissage pour les gens des régions éloignées grâce aux développements technologiques. M. Barber promet un centre évolutif, révolutionnaire et sans barrière psychologique.

À la différence de la plupart des bibliothèques universitaires, le "Irving K. Barber Learning Centre" va offrir ses services à toute la population en tout temps. La bibliothèque comprendra, entre autres, un réseau de fibres optiques, des laboratoires d'informatique, des salles de vidéoconférences, un service de prêt d'ordinateurs portatifs. Elle pourra entreposer 1,25 millions de volumes et utilisera un système automatisé qui assurera le repérage d'un livre et son acheminement au comptoir de prêt en 90 secondes ou moins.

Source : *National Post*, (4 octobre 2002).

---

## Promouvoir des voix alternatives

Les bibliothèques possèdent une fière tradition de liberté intellectuelle et ont de tout temps favorisé l'accès gratuit et égalitaire à l'information. Pourtant, certaines personnes se sont toujours élevées contre l'autocensure provenant des bibliothécaires et le manque de voix alternatives aux médias traditionnels dans les collections des bibliothèques. Il existe une préoccupation croissante à l'effet

que la concentration mondiale des médias résulte en une monoculture dans laquelle le spectacle prend le dessus sur les nouvelles et l'information. Pour Nancy Kranich, ex-présidente de l'*American Libraries Association (ALA)*, il ne fait aucun doute que les bibliothèques doivent appuyer les médias alternatifs. Elle soutient que la documentation produite par la presse alternative compte pour moins de un pour cent de la vente de livres et est trop peu souvent sélectionnée par les bibliothèques parce que difficile à trouver et à acquérir.

Les bibliothèques font partie d'une société où il y a un équilibre très mince dans la production et la diffusion de l'information. Cet état de fait soulève plusieurs questions. Est-ce que les collections et l'information disponibles en bibliothèque devraient simplement refléter le pouvoir prépondérant de certains médias dans la conception et la distribution des nouvelles et de l'information ? Ou est-ce que les bibliothèques devraient travailler activement à mettre en lumière les enjeux sociaux et ainsi rééquilibrer l'information disponible ? En somme, est-ce que les bibliothèques ont l'obligation d'utiliser leur position sociale afin de favoriser un public mieux informé ? Si la concentration des médias et de l'industrie de l'édition entraîne la réduction de l'étendue des points de vue (particulièrement ceux qui s'opposent aux élites au pouvoir), il est peut-être temps pour les bibliothécaires de réexaminer le concept de neutralité et d'équilibre afin de prendre en compte le déséquilibre informationnel global dans la société. Pour Nancy Kranich,

les bibliothèques doivent s'abonner à la presse alternative et de petite taille afin de redresser ce déséquilibre. Quelques simples efforts sont aussi possibles : création de pages Web énumérant les médias alternatifs d'une région, présentoirs mettant l'accent sur des enjeux locaux ou nationaux en présentant les différentes perspectives disponibles, mais particulièrement celles qui ne sont pas couvertes ailleurs.

*Project Censored*, aux États-Unis, a clairement démontré que les événements sous-représentés sont très importants afin de favoriser la participation au processus politique. Une tentative de mettre en œuvre un projet semblable au Canada a échoué. Les bibliothèques, les écoles de bibliothéconomie et les départements de communication devraient coopérer en commanditant un tel projet. De même, la *Canadian Libraries Association (CLA)* et les écoles de bibliothéconomie sont invités à documenter les questions soulevées par la concentration des médias dans le but de favoriser un débat ouvert sur le sujet.

Source : *Feliciter*, (issue #6, 2002).

---

## Le droit d'auteur dans un contexte de mondialisation

Alors que le gouvernement fédéral continue sa réforme de la législation sur le droit d'auteur afin de tenir compte de la nouvelle réalité du numérique, il devient de plus en plus évident que les initiatives législatives des autres pays, de même que les traités internationaux, auront une influence majeure sur la nature des

changements à la *Loi sur le droit d'auteur*. Industrie Canada et Patrimoine Canada ont présenté récemment un rapport à la Chambre des Communes identifiant plus de 50 points qui requièrent des modifications à la Loi. Ce processus est très important pour les bibliothèques et leurs usagers, car les futures modifications auront un impact certain dans plusieurs domaines. Ils détermineront les modalités d'accès aux contenus numérisés, les utilisations permises de ces contenus (en terme de diffusion, d'impression et de sauvegarde), la responsabilité des bibliothèques pour le contenu illégal consulté à partir de leurs réseaux, etc.

La *CLA*, dans un mémoire soumis au Gouvernement au début de 2002, a identifié 15 domaines pour lesquels elle propose des changements législatifs. Au moins 12 des changements proposés sont largement dus aux impacts des nouvelles technologies. Ils visent principalement à assurer des exceptions pour les bibliothèques, services d'archives et musées quant à la copie de documents numérisés pour leur utilisation à des fins de recherche et d'étude privée, ainsi que pour leur conservation future.

La liste des changements proposés reflète les débats ayant cours dans tous les pays développés. De plus en plus, les accords internationaux établissent les paramètres auxquels les législations nationales doivent se conformer. Étant donné la dimension internationale d'Internet, il existe un besoin croissant de normes internationales afin de contrôler

la circulation de contenu protégé par le droit d'auteur à travers les frontières. Les bibliothécaires doivent rester vigilants devant tous ces changements car il existe un réel danger que les intérêts financiers à court terme des conglomérats médiatiques mettent fin à l'équilibre existant entre les intérêts des usagers, des créateurs et des fournisseurs de contenu. Les administrateurs de bibliothèques, le personnel et les usagers sont invités à intervenir tant au niveau national qu'au niveau régional ou international pour défendre leurs idées.

Source : *Feliciter*. (issue #6, 2002)

---

### **L'impact des Accords de l'OMC sur les bibliothèques**

Les Accords de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sont constitués de plus d'une vingtaine d'ententes internationales signées par plus de 140 pays. Deux de ces ententes pourraient affecter les bibliothèques de façon importante : l'*Accord général sur le commerce des services (AGCS)* et l'*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)*. En effet, les gouvernements risquent d'être appelés à modifier leurs politiques nationales concernant les bibliothèques et les autres institutions culturelles afin de se conformer aux exigences de l'*AGCS*. Est-ce que les bibliothèques publiques canadiennes seront ouvertes au marché international de la concurrence ? Plusieurs craignent que le processus démocratique et l'autonomie des

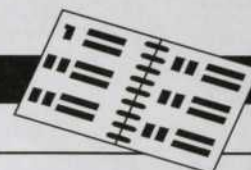
gouvernements nationaux soient menacés par l'*AGCS*.

Afin de répondre à ces préoccupations, la *CLA* a adopté plusieurs résolutions au cours des cinq dernières années à propos de l'OMC. La résolution passée en 2002 entraîne la nécessité d'effectuer des représentations auprès du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international afin de clarifier la notion de service à l'article I : 3 de l'*AGCS* et de protéger spécifiquement les services offerts par les bibliothèques dans un marché ouvert. La *CLA* planifie aussi de commander une étude sur les effets possibles de l'*ADPIC* sur les bibliothèques publiques. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Web de la *CLA* à l'adresse [http://www.cla.ca/resources/gats\\_resources.htm](http://www.cla.ca/resources/gats_resources.htm).

Source : *Feliciter*. (issue #6, 2002)

## À l'agenda

par Sylvain Robichaud



### 21 février 2003

Montréal, Québec

Les indices de satisfaction / de qualité en bibliothèques

Activité de formation continue de la CBPQ

Rens: (514) 845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca>

### 21 février 2003

Montréal, Québec

Principes de veille stratégique

Activité de formation continue de l'EBSI

EBSI, Université de Montréal

Rens. : Céline Lapierre

(514) 343-6111, poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/veille.html>

### 7 mars 2003

Montréal, Québec

Approche stratégique au service à la clientèle dans le domaine de la recherche d'information

Activité de formation continue de

l'EBSI

EBSI, Université de Montréal

Rens. : Céline Lapierre

(514) 343-6111, poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/client.html>

### 14 mars 2003

Québec, Québec

Le "coaching" au quotidien

Activité de formation continue de la CBPQ

Rens: (514) 845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca>

### 21 mars 2003

Les genres littéraires littéraires d'intérêt pour la clientèle masculine en bibliothèque

Activité de formation continue de la CBPQ

Rens: (514) 845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca>

### 28 mars 2003

Montréal, Québec

L'audit informationnel

Activité de formation continue de la CBPQ

Rens: (514) 845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca>

### 11 avril 2003

Montréal, Québec

Introduction à XML

Activité de formation continue de l'EBSI

EBSI, Université de Montréal

Rens. : Céline Lapierre

(514) 343-6111, poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/introxml.html>

## Avis à tous nos membres : la nouvelle adresse de la CBPQ

Malgré les avis de déménagement envoyés en 2002, nous continuons à recevoir du courrier des membres ou du service des finances de leur organisme à l'ancienne adresse. Afin d'éviter la perte de courrier *nous demandons la coopération de tous nos membres afin qu'ils avisent les divers services de leur institution faisant affaire avec la CBPQ de l'adresse suivante:*

CBPQ

353 rue St-Nicolas

bureau 103

Montréal (Québec)

H2Y 2P1